Professor Evans moves from farming to fishing in chapters sixteen and seventeen which survey the artifacts and customs associated with rivers and the sea from which no part of Ireland is more than sixty miles. His focus further expands in the final four chapters where he discusses the social and magical dimensions of Irish rural life, as exemplified in fairs, in religious festivals such as the gatherings, patterns and pilgrimages which marked feast days and the traditional quarter days, and in life-cycle customs at wedding and wakes. A wide-ranging discussion of the antiquity and richness of Irish folk beliefs and customs, especially those associated with hills, trees, wells, and stones, concludes this masterful and classic study of Irish folk ways.

Mary Helen Thuente Indiana University at Fort Wayne

Jean-Marie Fecteau — Un nouvel ordre des choses : la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à 1840. Outremont (Québec), VLB Éditeur, coll. « Études québécoises », 1989, 287 p.

La fin du 18<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 19<sup>e</sup> furent marquées en Occident par la transition décisive au capitalisme. Véritable charnière entre l'Ancien Régime et le nouveau, cette période allait être le théâtre de mutations profondes à tous les plans de la vie sociale : montée de nouvelles élites, redéfinition des rapports de classe; transformation des structures de production; urbanisation... Ce désagrègement de l'ordre ancien allait aussi se traduire par l'enracinement du paupérisme urbain et l'accroissement conséquent de désordres, désordres que les autorités allaient tenter d'endiguer par la mise en place de mesures destinées à les réprimer.

Depuis ces récentes années, nombreux sont les auteurs qui ont fait l'analyse de ces mesures dites de contrôle social par lesquelles les États occidentaux ont tenté d'avoir la haute main sur la gestion du crime et de la pauvreté. Cependant, aucun ouvrage d'envergure traitant de cette question n'était encore paru au Québec avant que la synthèse que nous propose ici Jean-Marie Fecteau ne vienne combler ce vide historiographique. D'entrée de jeu, l'auteur règle un problème lexical qui n'a rien d'anodin. Bien que centrale dans ce type d'analyse, la notion de contrôle social demeure généralement très vague et peut être interprétée de façon fort large ou étroite selon l'auteur ou le lecteur. Fecteau y substitue donc ici le terme de « régulation » sociale auquel il donne une définition nuancée : « Un compromis fragile, toujours remis en question, entre l'exercice de la domination par les classes dirigeantes et la pratique de la résistance des classes populaires. » De plus, afin d'offrir au lecteur un contraste marqué entre l'ancienne logique répressive et la nouvelle, Jean-Marie Fecteau divise son étude en deux tranches chronologiques, de 1791 à 1815 et de 1815 à 1840, la décennie 1810-1820 marquant ainsi un tournant décisif à cet égard. La première période, 1791-1815, s'inscrit donc sous le signe de la continuité, puisque c'est un modèle de gestion de l'assistance et de la criminalité typique de l'Ancien Régime qui se perpétue au Bas-Canada. Certes, faces aux problèmes engendrés par l'effritement de l'ancienne structure sociale, les instruments de gestion traditionnels sont la cible de certaines critiques. Cependant, aucune véritable solution de remplacement n'est offerte et l'on assiste plutôt à la mise à jour d'institutions anciennes. Ainsi, en ce qui a trait à l'assistance, l'étude de toute la gamme des mesures d'entraide —

secours mutuels, aide paroissiale, organisation institutionnelle, philanthropie privée — montre bien que la régulation de l'assistance demeure encore l'affaire d'une sociabilité fondée sur la communauté de base. La pauvreté structurelle, quant à elle, ne fait l'objet que d'une intervention minimale de la part des autorités. Quant à la répression des illégalismes d'autre part, l'étude de la réforme du droit criminel anglais en usage au Bas-Canada nous apprend, dit l'auteur, que malgré certaines mutations, la logique globale de la gestion de la déviance reste après tout inchangée. On constate, en effet, toujours au cours de cette période, une certaine faiblesse de l'activité répressive qui ne fait qu'effleurer le tissu social. La prison, à titre d'exemple, constitue toujours un lieu d'enfermement occasionnel et exceptionnel. Il s'agit là, somme toute, d'un système de régulation féodale typique dans lequel les instruments de répression et d'assistance des classes populaires sont totalement décentralisés en raison de la décentralisation même du pouvoir.

C'est durant la période 1815-1840 que le discours et la logique répressive se mettront au diapason du nouvel ordre socio-économique. L'auteur note que se développe alors au Bas-Canada un discours polymorphe — qui s'attaque à plus d'un type de moyen de régulation ancien — et unitaire — qui poursuit un but, le contrôle et la gestion des masses populaires. En effet, toutes les facettes de l'appareil de régulation ancien sont dénoncées afin de faire la promotion d'un système centralisé, visant la réforme de l'individu. On dénonce notamment le « Code sanglant » en exigeant le remplacement de la punition pour l'exemple par la punition comme instrument de réforme. On n'a de cesse de souligner la désuétude de l'appareil institutionnel en place, pour la majeure partie constitué d'institutions aux mains de religieux, pour proposer un modèle institutionnel — asiles, écoles de réforme. pénitentiers — géré par l'État et destiné dans un monde disciplinaire rigide à traiter et à réformer les déviants par catégorie. Pourtant, note l'auteur dans la dernière partie de son ouvrage, il existe une marge importante entre le discours et la pratique durant cette période, les mesures prônées avec vigueur devant attendre la fin des années 1830 et l'écrasement des rébellions avant d'être mises en place. Ce « retard » dans la mise en application de la réforme, Fecteau l'attribue au blocage de l'appareil gouvernemental en raison du conflit qui oppose la Chambre d'assemblée (prioritairement francophone) et l'Exécutif colonial (anglophone).

Cette dernière explication, aussi juste soit-elle, nous semble cependant incomplète. En effet, elle se double, à notre avis, du fait que de par leur nature et leurs intérêts, les deux bourgeoisies en présence, la francophone et l'anglophone, étaient alors totalement divergeantes. L'une, principalement formée de représentants des professions libérales, défendant les intérêts d'une société majoritairement rurale (85 p. 100 de la population) pas encore en voie d'urbanisation, et n'ayant donc que faire des innovations proposées par une seconde bourgeoisie, capitaliste, urbaine, fraîchement débarquée de Grande-Bretagne et cherchant à reproduire ici les cadres institutionnels d'une société en voie d'industrialisation.

Pour préparer son ouvrage, Jean-Marie Fecteau s'est servi, il faut bien le dire, d'un appareil documentaire assez restreint, surtout composé d'archives officielles. Mais, cependant, le but avoué de cette entreprise n'était aucunement de faire une histoire détaillée de chacune des institutions de régulation sociale. En introduction, l'auteur avertit d'ailleurs le lecteur que devant ce champ pratiquement vide de notre historiographie, deux voies s'ouvraient à lui. Il pouvait, d'une part, privilégier une approche prudente en effectuant une étude approfondie d'un type particulier d'institution, étude qui s'ajoutant à d'autres aurait permis dans un avenir plus ou

moins rapproché de dégager un tableau d'ensemble. Il pouvait aussi, d'autre part, entreprendre une première synthèse permettant le repérage des caractères principaux du système et de son évolution. C'est la deuxième voie qu'a choisie Fecteau. Bien que plus tentante, l'entreprise n'était pas sans risque. Toutefois, la richesse et la diversité de l'appareil théorique dont s'est servi l'auteur lui ont permis de dégager un cadre interprétatif solide, nuancé et tout à fait crédible de l'évolution de la régulation sociale au Bas-Canada. Il correspond d'ailleurs dans les grandes lignes à ce que nous avons pu observer à l'échelle plus réduite de l'asile. En cela, Fecteau a gagné son pari, et il ne sera désormais plus possible de traiter de quelque aspect du développement, au Québec, des instruments de répression et d'assistance des classes populaires durant cette période sans tenir compte d'un Nouvel ordre des choses.

André Cellard Université d'Ottawa

\*\*\*

Maureen Flynn — Sacred Charity. Confraternities and Social Welfare in Spain, 1400-1700. Ithaca: Cornell University Press, 1989. Pp. x, 200.

The distinction between the deserving and undeserving poor is one that can be traced back to the sixteenth century. Throughout the Middle Ages, the Christian tenet held that the poor would be always with us, but, more importantly, the poor served a useful function as a source of generosity for the more fortunate. Communal and individual acts of charity were incumbent upon all, and it was not until the changes of the Reformations, Protestant and Catholic, and the rise of the nation state that an attempt was made to impose a degree of rationalization, centralization and uniformity in the treatment of the poor.

Maureen Flynn's study of confraternities in the city of Zamora in old kingdom of Leon-Castile in the period 1400-1700 discusses the role played by confraternities and the remarkably common cultural outlook on charity that pervaded western Europe. There were more charitable confraternities in Spain, however, than in Europe, beyond the Pyrenees, and more in Zamora than in other cities in Spain. In 1550, 150 of these brotherhoods operated in a city where the population at its peak was only 8,600 residents. This may have compensated for a relatively weak guild structure in the city. The brotherhoods were egalitarian: only 10 were exclusively aristocratic and only 2 required purity of blood, which would have excluded conversos or converted jews. Nor were they usually gender exclusive, although women did not usually hold governing positions, except in their own confraternities which met special needs such as assistance in childbirth. Among other works, confraternities managed hospitals for foundlings, for the aged, infirm, pilgrims and the homeless. There are few modern hospitals in Spain today that do not trace their origins back to one of these confraternities.

In the critical years at the end of the sixteenth century, the needs of the poor had evidently outstripped the resources available. Protestant reforms and the stricter rules of the Counter Reformation gave an impetus to measures which diverted charity from the direct involvement of the giver to a more bureaucratic administration involving the state as well as the church. Municipalities attempted to limit and organize poor